REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

ECOLE ABBE BILLAUD - OGEC DE MONSIREIGNE

et

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement scolaire : Ecole Abbé Billaud

Nom du chef d'établissement : Cédric du Bot

Adresse de l'établissement : 41 rue du grand Lay

Code postal : 85110 Ville : Monsireigne

Téléphone : 02 51 66 48 49 Fax :

Site web : www.monsireigne-ecole.fr

e-mail : ab.billaud @ wanadoo.fr

Siret : 300 412 889 000 36 Naf : 30041288900010

Nom de l'association gestionnaire (personnalité morale) :

OGEC DE MONSIREIGNE

Nom du président : GUIGNARD LAURENT

Adresse de l'association :

41 rue du grand Lay

Code postal : 85110 Ville : MONSIREIGNE

Nombre d'établissements recevant du public (ERP) : 1

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) ÉTABLISSEMENT(S) RECEVANT DU PUBLIC

Nom de l'établissement : Ecole Abbé Billaud

Classement :
Type : R

Catégorie : ☐ 1ère ☐ 2ème ☐ 3ème ☐ 4ème ☒ 5ème

Effectif de l'ERP :
Personnel : 7 Public : 200 Total : 207

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et sous-sol) :

Un Ad'AP a-t-il été déposé : ☐ oui ☒ non

- Si oui :
  - Nom du dépositaire de l'Ad'AP :
  - n° d'Ad'AP :
  - date :
  - durée de l'Ad'AP :
- Si non :
  - ☐ Établissement nouvellement construit
  - ☒ Établissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014
  - ☐ Arrêté préfectoral de prorogation

Prestations fournies par l'établissement :

Ecole maternelle mixte
Ecole élémentaire mixte
Toutes les prestations offertes par l'établissement sont accessibles aux personnes en situation de handicap quel que soit celui-ci.

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ

Matériel	Localisation	Date d'intervention	Description
> Rampe d'accès	Bâtiment élémentaire	2015	.création d'une rampe d'accès pour les classes du bâtiment élémentaire.
> Sanitaires	Bâtiment central	2015	Création d'un espace sanitaire accessible .
> Salle multi-fonction	Bâtiment central	2015	Création d'un espace classe multi-fonctionnel accessible à toute personne en situation de handicap quel que soit celui-ci.
> Surélévation de la cour	Bâtiment maternelle	2015	Surélévation de la cour et réfection de celle-ci afin de rendre accessibles les seuils des classes du bâtiment maternelle.
>			
>			
>			
>			
>			
>			

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

FORMATION DU PERSONNEL

Action de formation	Description	Effectifs formés	Date (réalisée ou programmée)
>			
>			
>			
>			
>			
>			
>			
>			
>			
>			

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

PIÈCES AMINISTRATIVES

Sont joints au présent registre, les documents suivants (cocher les pièces jointes disponibles en fonction de la situation de l'établissement) :

- Si l'établissement est accessible :
  - ☑ Attestation établie par un contrôleur technique ou par un architecte prévue aux articles L 111-7-4 et R 111-19-27 du CCH pour les bâtiments nouvellement construits
  - ☑ Attestation d'accessibilité prévue aux articles L 111-7-3 et R 111-19-33 du CCH, pour les établissements conformes aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 pour les bâtiments existants

- Si un Ad'AP a été déposé :
  - ☐ Copie du dépôt d'Ad'AP (ou de l'attestation de l'approbation de l'Ad'AP en cas d'Ad'AP de patrimoine)
  - ☐ Calendrier de mise en accessibilité
  - ☐ Point d'étape pour les Ad'AP comportant plus d'une période
  - ☐ Attestation d'achèvement d'Ad'AP (attestation accessibilité aux personnes handicapées dite « HAND »)

- Si l'établissement n'est pas accessible et qu'aucun Ad'AP n'a été déposé :
  - ☐ Copie de l'arrêté préfectoral accordant une prorogation du délai de dépôt de l'Ad'AP
  - ☐ Copie du dépôt d'Ad'AP lorsqu'il aura été effectué

- Dans tous les cas de figure :
  - ☑ Le diagnostic d'accessibilité
  - ☐ Les arrêtés préfectoraux accordant les dérogations aux règles d'accessibilité le cas échéant
  - ☐ La notice d'accessibilité quand elle existe (obligatoire en cas d'autorisation de travaux ou de permis de construire)
  - ☐ Un plan de masse de l'établissement scolaire quand il se compose de plusieurs ERP (facultatif mais vivement recommandé)
  - ☑ La plaquette informative de la DMA intitulée « Bien accueillir les personnes handicapées »
  - ☐ Les attestations de formation du personnel (pour les ERP de 1ère à 4ème catégorie)

© Fnogec 2017